

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.



NOTES

PIÈCES JUSTIFICATIVES

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.



NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N^o 1.

DE L'ÉLOQUENCE POLITIQUE DE LA GRANDE-BRETAGNE
AU XVII^e SIÈCLE.

Ces monuments majestueux de l'art oratoire qui ont immortalisé la tribune anglaise à la fin du XVIII^e siècle, et qui, de nos jours, font encore une des gloires de la nation britannique, on les cher-

cherait vainement dans les recueils parlementaires du temps de Guillaume III. Rien de plus ennuyeux, en effet, que de lire ces discours froids et arides, que d'étudier ces procès-verbaux pédants et formalistes ! Les Danby et les Halifax, les Hampden et les Maynard, les Somers et les Sunderland, les Treby et les Howard, les Pembroke et les Mulgrave, les Clarges et les Nottingham, tous ces orateurs qui, à cette époque, brillèrent d'un si vif éclat, paraîtraient de nos jours des talents bien médiocres, à côté d'un O'Connell ou d'un Peel, d'un Russell ou d'un D'Israeli !

Aussi, avons-nous cru pouvoir nous borner à quelques courts extraits de ces improvisations parlementaires, de ces discours pâles et languissants, dans lesquels on ne trouve ni l'élégance harmonieuse du langage des Burke et des Sheridan, ni la parole logique et soudaine des Pitt et des Fox, ni l'éloquence entraînant et grave, simple et spirituelle qui caractérise le génie de Chatam de glorieuse mémoire !

Quelles furent les causes de ce développement

lent et pénible de l'éloquence politique en Angleterre ?

Un des écrivains les plus érudits et les plus éloquentes de la France, l'illustre M. Villemain, a résolu d'une manière heureuse cette [grave question. Qu'il nous soit permis de citer quelques pages de son *Tableau de la littérature au XVIII^e siècle*, ouvrage d'une sagacité profonde et d'un style enchanteur !

« Il ya, dit M. Villemain¹, telle session anglaise où il ne s'est pas fait une phrase éloquente, où il ne s'est pas dit un bon mot, et où les affaires ont merveilleusement prospéré. Cette nature d'esprit, ce goût de l'utile, cette indifférence de l'ingénieux, est un trait remarquable dans l'histoire des Anglais; mais cela doit un peu décolorer leurs annales parlementaires. Lorsqu'on viendra, dans une vue qui n'est pas frivole, mais qui, toutefois, n'est pas immédiatement politique, feuilleter ces annales, et que, comparant

¹ Tableau de la Litt. au XVIII^e siècle. Vol. IV, p. 37 (éd. Didier).

les moyens aux résultats, on voudra retrouver le génie des orateurs antiques, on sera tout étonné, et on sera tenté de dire comme Cicéron, lorsqu'il rappelle les premiers grands événements de Rome, accomplis à une époque où elle était encore barbare : *Quam magna et inania verborum! Que de grandes choses faites sans le secours de la parole!* »

« Un homme du plus haut talent avait, je m'en souviens, pour objection contre les gouvernements représentatifs, que ces gouvernements n'étaient pas favorables aux lettres, et ne produisaient pas d'assez grands orateurs. Il insistait sur ce reproche avec une vivacité singulière. On pouvait lui répondre que les gouvernements ont dans le monde une autre vocation que de former des hommes éloquents. La liberté, le bonheur, la dignité morale des nations valent bien l'élégance du style. Mais, de plus, l'objection n'est pas fondée : tout au contraire, au lieu de l'admettre et de la généraliser, on peut, je crois, marquer les causes particulières qui, pendant de longues années, ont

restreint l'essor du génie britannique dans une carrière naturellement si favorable. »

« Et d'abord, n'oublions pas que, par le bonheur même de leurs institutions prématurées au milieu de l'Europe moderne, la tribune des Anglais a précédé l'époque de leur développement moral et littéraire. Cette rudesse, cette grossièreté par laquelle ont passé d'autres peuples dans la culture des arts, l'Angleterre l'a traversée dans sa vie politique. »

« De plus, les formes antiques du parlement, le secret qui longtemps enveloppa ses séances, les précautions auxquelles était assujettie la parole pour éviter tout débat personnel, devaient affaiblir l'énergie du langage. Songez à l'autorité absolue de ce président tellement impassible que, dans de vieux procès-verbaux de la chambre des Communes, il ne semble pas un homme; on ne le désigne que par ces mots : *La chaire (the chair) commande le silence, — la chaire rappelle à l'ordre, — la chaire termine le débat.* »

Ce fut sous cette rigoureuse discipline que se

forma la chambre des Communes. Elle l'observa jusqu'à un certain point, même dans la révolution et la guerre civile ; et ce fait, frivole en apparence, ne contribua pas médiocrement à laisser à l'éloquence anglaise quelque chose de calme et de formaliste ; de là cet autre usage de ne point répondre directement, de ne jamais prendre à partie celui que l'on combat, et, quand on se lève tout impatient de réfuter un sophisme, d'accabler un adversaire, cette nécessité de se tourner vers le président et de lui adresser paisiblement la parole. Enfin, la nature même des débats, la discussion fréquente des intérêts de commerce, l'examen des traités d'alliance, sous un point de vue de profit plutôt que de gloire, le détail des taxes et des perceptions, toutes ces choses que l'esprit moderne élève, par des esprits d'ordre et de système, traitées alors avec un bon sens assez rude, n'offraient pas beaucoup d'occasions au génie des orateurs. A ce sujet, *Hume* dit que la chambre des Communes ressemble plus à un greffe qu'à un sénat antique. Pour expliquer le peu d'éloquence

des orateurs, il allègue encore l'indifférence des auditeurs, qui, dit-il, aussitôt que l'heure du dîner arrive, laisseraient là Cicéron lui-même. Depuis longtemps tout est changé sur ce point. Vous savez la ténacité des débats du parlement britannique, et ces interminables séances de nuit, prolongées jusqu'au matin; *magistratum conciones pernoctantium in rostris*.

« Admettons cependant, ajoute M. Villemain, ces différences techniques, matérielles qui séparent un banc de l'opposition anglaise d'une tribune grecque ou romaine. Les différences morales sont bien plus grandes encore. Sans doute, de grands événements politiques ont agité l'Angleterre; sans doute, il ne lui a rien manqué pour l'éloquence, ni les révolutions, ni les crimes, ni les malheurs, ni la gloire; mais ces révolutions se sont développées d'abord sous l'influence théologique. Ce parlement, qui avait quelque chose de formaliste dans les habitudes et la régularité de ses débats, prit un caractère scolastique, sous l'autorité des passions puritaines. »

« Les débats qui suivirent l'établissement de Guillaume III, et qui marquèrent son règne, se distinguent par la méthode, la science politique ; mais on y trouve plus d'habileté que de génie ; et si l'habileté suffit au succès contemporain, c'est le génie seul qui intéresse l'avenir. »



N^o 2.

COPIE D'UNE LETTRE DU FRÈRE L. AU PROVINCIAL
DES JÉSUITES A ROME¹.

Londra, dec. 10. 1688.

Signor Guilielmo, mio padrone,

Ecco finite tutte le belle speranze del progresso della santà religione in questo paëse; il Rè e la Regina fuggiti, tutti li loro adherenti abbandonati, un nuovo principe entrato, con una armata straniera *senza una minima oppositione*,

¹ On trouve ce document dans la collection des Mémoires relatifs à la Révolution d'Angleterre, publ. par M. Guizot. — (Appendice à la suite du Journal de lord Clarendon P. 416-419.)

una cosa non più vista, ni udita, ni mentionata nell'historya, un Rè pacifico possessore del suo regno con una armata di trenta mila combattenti huomini e quaranta vascelli di guerra uscìr del suo regno *senza tirar un colpo di pistola*; gli stranieri medesimi che sono quì entrato restano attoniti, e si burlano degl'Inglesi per la loro poltroneria, e infideltà a lor principe. Pare che il cielo et la terra hanno conspirato contra di noi; ma non è questo tutto, *il gran male viene da noi medesimi*, la nostra imprudenza, avarizia, ambitione, hanno attirato addosso tutto questo; *il buon Rè s'è servito d'huomini deboli, furbi e sciocchi, e il vostro gran ministro che avete mandato quì n'a contribuito anche la parte sua*; in vece d'un ministro attemperato, prudente e sagace, havete mandato un giovinetto, un bel *coram vobis* per far l'amore alle donne.

Egregiam vero laudem et spolia ampla tulistis.

Basta, caro amico [mio, qui 'è finito; mi rin-

eresce esser venuto *fra tanti matti, i quali non hanno saputo regere ne governare*; adesso torno con la piccola famiglia come posso a terra di christiani; mi costa caro questo infelice viaggio, ma non v'è no remedio. Le speranze erano belle, s'il negozio fosse stato nelle mani d'huomini prudenti; ma per disgrazia nostra li furbi stavano a timone. Ho dato il buon anno ai nostri signori padroni come do anche a voi e a tutti amici. Si Dio mi conduce salvo oltra mare, udirà anche delle mie nuove. Resto al solito.

P.-S. Un gentilhuomo scozzese arrivato qui con il signore P. D. O., chiamato Salton, si raccomanda a voi e al signore Tomaso. La confusione qui è grande, non si sa quel ch'ha da essere, ne quel che sara, ma per noi non v'è più ne fede ne speranza; siamo futti per questa volta; i padri della santa compagnia hanno contribuito la parte loro a questa ruina; gli altri, vescovi, confessori, fratri, monachi, hanno caminato con poca prudenza.

Traduction de la lettre ci-dessus.

Signor Guilielmo, mon révérend père,

Toutes les belles espérances de voir notre sainte religion faire des progrès dans ce pays, ont pris fin. Le roi et la reine sont en fuite, et tous leurs adhérents abandonnés à eux-mêmes ; un prince nouveau est entré avec une armée étrangère, *sans la moindre opposition*, chose qu'on n'a jamais vue, ni ouïe, et dont l'histoire ne présente point d'exemple ; un roi, paisible possesseur de son trône, et ayant une armée de trente mille combattants, et quarante vaisseaux de guerre, s'enfuyant de son royaume *sans tirer un coup de pistolet*. Les étrangers mêmes qui sont entrés ici, en demeurent étonnés, et se moquent des Anglais, pour leur poltronnerie et leur infidélité à leur prince. On dirait que le ciel et la terre ont conspiré contre nous ; mais ce n'est pas tout, *le plus grand mal vient de nous-mêmes* ; notre imprudence, notre avarice et notre ambition nous ont

attiré tout cela. *Le roi s'est servi d'hommes faibles, fourbes et sots; et le grand ministre que vous avez envoyé ici y a contribué pour sa part.* Au lieu d'un ministre modéré, prudent et fin, vous avez envoyé un adolescent, un beau *coram vobis*, pour faire l'amour aux dames.

Egregiam vero laudem et spolia ampla tulistis.

En voilà assez, mon cher ami, tout est fini ici. Je regrette d'être venu *parmi tant de fous, qui n'ont su ni commander ni gouverner*; maintenant je retourne comme je puis, avec la petite famille, dans des pays de chrétiens; ce malheureux voyage me coûte cher, mais il n'y a pas de remède. Les espérances étaient belles, si l'affaire eût été entre les mains d'hommes prudents; mais, pour notre malheur, des coquins tenaient le timon. J'ai souhaité la bonne année à nos pères, comme je vous la souhaite, ainsi qu'à tous les amis. Si Dieu me conduit sain et sauf outre-mer, vous apprendrez encore de mes nouvelles. Je demeure, ainsi que j'ai toujours eu l'honneur d'être, etc.

P.-S. Un gentilhomme écossais, nommé Salton, et qui est arrivé avec le signor P. D. O., se recommande à vous et au signor Tomaso. La confusion est grande ici; il n'y a plus ni foi ni espérance; nous sommes f..... pour cette fois, et les pères de notre sainte compagnie ont contribué, pour leur bonne part, à ce désastre; tous les autres, évêques, confesseurs, frères et moines, se sont conduits avec peu de prudence.



N^o 3.

A SON ALTESSE ROYALE LE TRÈS ILLUSTRE GUILLAUME
HENRI, PRINCE D'ORANGE, PAR LA GRACE DE DIEU,
LORD PROTECTEUR D'ANGLETERRE, D'ÉCOSSE, D'IR-
LANDE ET DE FRANCE, DÉFENSEUR DE LA VRAIE FOI
CHRÉTIENNE PROTESTANTE.

De ma chambre, dans la Grande-Amblerie, près le
menuisier, non loin de l'abbaye de Westminster,
le 18 janvier 1689.

Votre Altesse Royale saura qu'hier soir, vers dix
heures, j'ai entendu le jésuite Colbran dire *qu'il*
empoisonnerait ou tuerait Votre Altesse Royale, et
que les gens de l'Église d'Angleterre étaient des
hérétiques, etc. Il a dit encore que, quand les

protestants furent massacrés en Irlande, il y a environ quarante ans, on avait eu raison de le faire, etc., et que les trente mille hommes de l'armée anglaise qui sont passés du côté de Votre Altesse Royale l'avaient fait parce qu'ils étaient hérétiques; mais que nonobstant ce qui était arrivé, *les papistes espéraient encore voir un temps où les hérétiques auraient à souffrir*. Je déclarerai, sous serment, qu'il a dit cela dans une chambre du café de M. Dyer, près le Dragon-Vert, dans White-Friars. Colbran écrit là tous les mardi, jeudi et samedi. Je suppose que ce sont des lettres qu'il écrit, et qu'il écrit en faveur de l'Église catholique, etc. Je préviens que demain il y sera très occupé à écrire, et Votre Altesse Royale fera bien de m'envoyer un messenger d'État et un fort piquet de fusiliers pour le prendre, par la raison qu'il m'a mis hier soir un canif sous la gorge, parce que je n'avais pas voulu me faire papiste et que je m'étais déclaré fermement attaché à la sainte et loyale Église d'Angleterre, ainsi qu'à Votre Altesse Royale.

Sur ce, avec mes ardentès prières au Dieu tout-puissant, mon roi éternel (à qui seul tout honneur, gloire et louange appartient), pour qu'il daigne accorder ici-bas, à Votre Altesse Royale et à Votre Royale, pieuse, protestante et vertueuse épouse, toutes les félicités et prospérités possibles, et un diadème éternel de tranquillité toujours florissante dans le monde à venir, par la grâce des pieux mérites, amère mort et sanglante agonie de notre benoît Seigneur et unique Sauveur et Rédempteur, je demeure, de Votre Altesse Royale, le constant, solide, sûr et fidèle ami et serviteur, et très humble et très obéissant agent,

Job. STEVENS.

Vera copia comparata et revisa.





N° 4.

LE TRIOMPHE DES COMMUNES ¹.

Les lords, ainsi qu'on l'a dit, regardaient comme contradictoires de déclarer le trône vacant et la monarchie héréditaire, et pensaient que céder sur ce point ce serait, en fait, révoquer l'ancienne constitution et la rendre élective. Il leur paraissait que cela s'accordait mal avec la prétendue nécessité d'affermir les bases fondamentales du gouvernement : seule excuse qu'on pût donner du traitement barbare qu'ils avaient fait subir à leur roi. Mais le prince d'Orange s'inquiétait assez peu du soin de leur réputation; et, *ne voyant que l'élection qui pût lui donner moyen*

¹ Extrait des Mémoires de Jacques II. Vol. IV, p. 25.

d'atteindre son but, il engagea les Communes qu'il avait gagnées à contraindre les lords par la terreur, en leur montrant, non ce qui était juste, mais ce qui était nécessaire pour soutenir le mal qu'ils avaient déjà fait.

Les lords résistèrent cependant quelque peu. Le roi, disaient-ils, avait seulement perdu l'exercice du gouvernement, en conséquence de quoi il était dévolu au plus proche héritier.

M. Sacheverel leur dit que s'il en était ainsi, tant que le roi vivrait, il continuait d'être roi, et que tout ce qu'ils avaient fait était illégal; qu'ainsi donc ils tombaient par là, eux et tout le royaume, dans un piège.

M. Pollexfen l'appuya, et dit que c'était un aussi grand crime d'enlever au roi l'exercice du gouvernement, que le gouvernement lui-même; et l'avocat *Maynard* ajouta que, *nemo est heres viventis*, et que le roi vivant, le trône ne pouvait passer à un héritier.

Lord Nottingham répondit que, soit que le roi fût mort naturellement ou civilement, c'était la

même chose, si on lui nommait un successeur, selon l'esprit du moment, et non conformément à la descendance légale. « Que le roi Jacques meure, disait-il, avant son successeur, que deviendra le gouvernement héréditaire, à qui tombera la succession? En agissant ainsi, nous changerons la constitution, et commettrons la même faute que nous avons reprochée au roi. »

C'était un nœud difficile à délier. Les Communes conservèrent au moins *la décence dans les expressions*; elles n'osèrent pas déclarer hautement qu'elles se permettaient la faute dont elles punissaient leur prince, et, s'abstenant de nommer le successeur, prétendirent s'en tenir aux expressions du vote qui se contentait de déclarer le trône vacant.

M. Somers les assura qu'une telle séparation n'était pas une chose nouvelle; que, dans le statut de la première année de Henri IV, le trône fut déclaré vacant, et qu'ensuite le duc de Lancaster fit valoir ses prétentions.

Les comtes de *Clarendon* et de *Rochester* ré-

pondirent que c'était le seul précédent qu'on eût de cette nature, et qu'il avait été suivi de l'élection d'un prince qui n'était pas l'héritier naturel, et ensuite, sous le règne d'Edouard IV, avait été déclaré usurpateur.

Sir George Trebie répliqua que cette déclaration avait été révoquée à son tour, du temps de Henri III, et que toutes les révolutions de gouvernement amenaient des déclarations contraires.

A quoi le comte de *Pembroke* répondit qu'il ne fallait pas chercher dans les règnes précédents des preuves de la monarchie héréditaire, puisqu'à peine en trouvait-on trois de suite sans que l'hérédité naturelle eût été interrompue, mais que la preuve en était dans les lois établies, confirmées et corroborées par leurs serments répétés d'allégeance et de suprématie qui les obligeaient à maintenir la ligne héréditaire.

Le comte de *Nottingham* démontra aussi qu'un interrègne dans une monarchie héréditaire était une chimère, et que, par conséquent, il ne pouvait, dans ce cas, y avoir de vacance.

Les Communes auraient eu de la peine à réfuter cette objection, si les lords avaient toujours parlé de même ; mais ils avaient cédé trop de terrain pour défendre le reste. *Sir Robert Howard* leur rappela ce qu'on leur avait déjà dit : que, si le trône n'était pas vacant, les lords ne pouvaient se justifier d'avoir demandé au prince d'Orange de se charger du gouvernement ; ils s'étaient tous manifestement rendus coupables de haute trahison ; ils avaient également borné les droits de succession en se réunissant à cette portion du vote, qui déclarait le gouvernement d'un papiste incompatible avec la religion et les lois d'Angleterre. Ensuite, chose étonnante dans cette discussion, on s'aida des droits du prince de Galles. *Ces industrieuses abeilles pouvaient à leur gré tirer de la même fleur le miel et le poison ;* car, en représentant le prince comme supposé, elles l'avaient fait servir à la perte du roi, et maintenant, regardant cette perte comme consommée, elles se servaient de ce même prince de Galles contre le titre de la princesse d'Orange, auquel on

voyait bien que les lords tenaient beaucoup, de manière que du moins c'était matière à contestation de savoir quel était l'héritier du roi Jacques. « Nous savons, dit sir Robert Howard, qu'on nous a parlé d'un héritier mâle. Il y a sur la réalité de ce fait des opinions différentes. Cependant, nous sommes sans gouvernement; faut-il que nous nous en passions jusqu'à ce que la vérité ait été reconnue? » Il fut appuyé par sir Thomas Lée, qui dit aux lords que, comme ils étaient ordinairement, ou devaient être présents aux couches de la reine, et que c'était à eux à témoigner de la naissance de nos princes, si leurs seigneuries connaissaient celui à qui appartenait le trône, on leur aurait certainement entendu prononcer son nom, et que ç'eût été le meilleur argument qu'elles pussent opposer à la vacance.

Enfin, les lords avaient passé le Rubicon, et les Communes eurent soin de les avertir qu'il n'y avait plus moyen de revenir sur leurs pas. Si le trône n'était pas vacant, comment pouvaient-ils s'excuser d'avoir demandé au prince d'Orange de

se charger du gouvernement? N'eussent-ils pas du moins dû déclarer à qui il appartenait? Mais comme ils n'avaient pas osé le faire, ils furent forcés le lendemain d'envoyer dire aux Communes qu'ils se joignaient à leur vote sans aucun changement.





N° 5.

LISTE DES MEMBRES DU CONSÉIL PRIVÉ DU ROI.

1. Le prince George de Danemark.
2. L'archevêque de Canterbury.
3. L'évêque de Londres.
4. Le marquis de Halifax.
5. Le comte de Danby.
6. Le duc de Norfolk.
7. Le marquis de Winchester.
- 8-15. Les comtes de Lindsey, de Devonshire,
de Bedford, de Macclesfield, d'Oxford,
de Shrewsbury, de Bath et de Dorset.
16. Le comte de Nottingham.
17. Le vicomte de Mordaunt.

- 18-19. Les vicomtes de Falconberge et de Newport.
20. Lord Churchill.
21. Lord Wharton.
- 22-24. Lord Lumley, lord Montague et lord Delaware.
25. M. Bentinck.
26. M. Henry Sidney.
27. M. Richard Hampden.
- 28-32. M. Edward Russell, M. Henry Powle, sir Henry Capel, sir Robert Howard, et M. Hugh Boscowen.
-



N° 6.

JUGEMENT DE DANIEL DE FOÉ, AUTEUR DE *Robinson*
Crusoé, SUR LA CONDUITE DES PARLEMENTS DU
TEMPS DE GUILLAUME III.

Qu'on nous permette de citer ici le témoignage d'un esprit simple et profond, hardi et généreux, le témoignage de Daniel de Foë, ce noble et infortuné apôtre de la tolérance religieuse.

« Avant son couronnement, dit-il¹, Guillaume était grand, généreux, riche, estimé, envié. Craint par ses ennemis, aimé de ses soldats, héritier d'une grande puissance, heureux dans sa famille,

¹ Daniel de Foë, Revue, tome IV, p. 60 (Traduction de M. Philarete Chasles, voir Revue de Paris, tome LV, janv.-fév. 1832).

qu'est-il devenu? Quelle triste couronne lui avons-nous donnée! S'il avait pu prévoir tant d'inquiétudes, de dangers, de mécomptes, l'aurait-il acceptée? Non, certes. Je n'aurais pas, moi, ramassé cette couronne sur un fumier; je ne serais pas sorti d'un cachot pour la porter!

« Dans son conseil, comme il fut trahi! dans ses ambassades, vendu et livré! dans ses entreprises, quels retards perfides!.. Comme sa constance fut mal payée, comme son attente fut déçue, combien les fonds qu'on lui donnait étaient insuffisants! Il marchait à l'ennemi sans armée. D'ignorants ou traîtres amis, des ennemis puissants et secrets entravaient ses mesures, et cet homme ne vivait que pour nous! »

« Un Anglais ne peut regarder autour de lui, ne peut se lever, marcher, se courber, sans se souvenir du bien que Guillaume lui a fait. Pourquoi le soldat ne s'assied-il plus à notre table pour nous enlever nos repas?.. Pourquoi, le soir, un officier de police ne vient-il plus nous conduire en prison, et livrer nos femmes et nos filles

aux caprices d'un seigneur? Pourquoi l'insolence des habits rouges et la licence des gentilshommes n'est-elle plus qu'un souvenir effacé? Parce que Guillaume a établi le règne de la loi, et fait vivre enfin la liberté d'une vie forte, franche. Pourquoi vous-mêmes avez-vous le droit de l'insulter, lui qui vous a sauvés? Parce qu'il vous a donné ce droit en assurant votre indépendance. Vous n'avez pas fait de lui un tyran, quelque barbares qu'aient été vos outrages. Il détestait l'oppression et la méprisait. Lui qui s'attaquait à Louis XIV, et luttait avec l'Europe, il n'a pas même cherché à se venger de vous. Il posait le pied sur vos ennemis, pendant que vous posiez le pied sur sa tête.

« Oui, jusqu'au dernier moment, il s'est battu pour vous contre la tyrannie étrangère; il a tout fait pour vous rendre libres, et vous n'avez rien oublié pour l'outrager. Voilà celui qui a vécu pour vous, qui est mort pour vous; et écoutez ceci, avec un remords qui doit durer toute votre vie, ce n'est pas un accident qui a tué cet homme, c'est vous! »





N^o 7.

DISCOURS DU ROI GUILLAUME AUX ÉTATS-GÉNÉRAUX
(2 JUILLET 1701).

(King William's speech to the States).

High and mighty Lords,

I always come into this country with joy, but more especially in this dangerous conjuncture of affairs, because I foresee my presence will be necessary for the service of the state. I was in hopes, *and desired to have passed the rest of my days in repose and peace; and, after the end of my days, to have left this state in a quiet and flourishing condition.* To which end I have al-

ways laboured, particularly after the conclusion of the last peace. But since there have happened such great alterations in the affairs of Europe, that we know not what will be the disposal of Divine Providence concerning them; nevertheless, I can assure your High Mightinesses, that whether affairs may be accommodated without coming to further embroilments, or whether we must be obliged to take arms again, I persist in the same affection and the same zeal, which I ever had for the service and prosperity of those Provinces; and will contribute, as far as lies in my power, whatever may tend to advance the welfare of this state, the maintenance of their liberties and religion, and their particular security, as well as that of Europe. I am overjoyed to find all things still in a quiet condition; which, next to the blessing of the Almighty, must be ascribed to the speedy and unanimous resolution of your High Mightinesses to put yourselves in a posture of defence. I am persuaded, that the respective confederates will contribute strenuously towards it;

which I look upon as the only means to prevent a war, or, in case of a rupture, to defend the state from the danger that threatens it. It is a great satisfaction to me, that I can assure your High Mightinesses not only of my affection, but of the whole English nation; and that they are ready to assist this state, and strongly to contribute towards their defence, and to whatever may tend to the common security : and this is what your High Mightinesses may be fully convinced of. I hope the Great God will bless the means which you have made use of, either by way of negotiation, or by force of arms, in case of a rupture, to attain the end proposed; that is to say, reasonable security for the common cause and particularly the preservation of this state in their liberties and religion.

There is nothing which I wish with more fervency, and I will contribute towards it whatever lies in my power.

This is what I thought necessary to say at present; only that I desire the continuance of your High Mightinesses' affection and amity.





N^o 8.

MARIE D'ORANGE A WHITEHALL.

Je pensais, dit l'évêque Gilbert Burnet¹, qu'une contenance plus sérieuse lui eût mieux convenu en entrant dans le palais de son père proscrit, et la veille du jour où elle allait monter sur le trône. J'avais toujours observé tant de bienséance dans toute sa conduite, que ma surprise fut extrême de l'en voir manquer dans cette occasion. Quelques jours après, je pris la liberté de lui demander comment il se pouvait que les malheurs d'un père lui eussent fait si peu d'impression. Elle prit ma

¹ Burnet, Hist. de mon temps. Traduct. de M. Guizot. Vol. IV, p. 459.

franchise en bonne part, à son ordinaire, et m'assura que ce n'était pas faute de les avoir vivement sentis, si elle avait eu l'air de n'y pas songer, mais qu'on lui avait écrit expressément *d'affecter beaucoup de gaieté, et il était possible qu'elle eût outré le rôle qu'on lui avait imposé, tant il était étranger à sa véritable disposition.*



N° 9.

LA MORT DE JACQUES II.

Sa Majesté Très-Chrétienne (Louis XIV) ¹ entra alors chez le roi ², et, s'approchant de son lit, lui dit : « Sire, je suis venu savoir comment se trouve aujourd'hui Votre Majesté; » mais le roi, qui n'entendit pas, ne fit pas de réponse. Un de ceux qui étaient auprès de lui, lui dit que le roi de France était là; alors il se souleva en disant : « Où est-il? » et commença à le remercier de toutes ses bontés, et particulièrement du soin et

¹ Ce récit est emprunté aux Mémoires de Jacques II. Vol. IV, p. 456.

² Jacques II.

de l'attachement qu'il lui avait témoigné durant sa maladie; à quoi Sa Majesté Très Chrétienne répondit : « *Sire, cela ne vaut pas la peine d'en parler, j'ai à vous dire quelque chose de plus important.* » Alors ceux qui entouraient le roi, supposant que le roi de France voulait lui parler en secret, parurent vouloir se retirer, car la chambre était pleine de monde.

Sa Majesté Très Chrétienne, s'en apercevant, dit fort haut : « Que personne ne s'en aille ; » puis elle continua ainsi : « Je suis venu, Sire, pour vous faire connaître que lorsqu'il plaira à Dieu d'appeler à lui Votre Majesté, je prendrai votre famille sous ma protection, *et traiterai votre fils, le prince de Galles, comme je vous ai traité, le reconnaissant pour roi d'Angleterre, comme il le sera alors.* »

A ces paroles, tous ceux qui étaient là, tant Français qu'Anglais, fondirent en larmes, ne pouvant autrement exprimer le *mélange de joie et de douleur* qui s'était si singulièrement emparé d'eux. Quelques-uns, cependant, se jetèrent aux pieds de Sa Majesté Très Chrétienne; d'autres,

par leurs gestes et leur maintien, beaucoup plus expressifs en certains cas que ne pourraient l'être des discours, exprimèrent leur reconnaissance pour une action si généreuse. Sa Majesté Très Chrétienne en fut si touchée, qu'elle ne put elle-même s'empêcher de pleurer. Le roi (Jacques) s'efforçait, pendant ce temps, de dire quelque chose, mais le bruit était trop grand dans sa chambre, et il était trop faible pour se faire entendre ¹.

.....

Il serait sans fin de rapporter tous les exemples qu'il donna, durant sa maladie, d'une dévotion et d'une piété exemplaire. Il ne cessa pas de prier aussi longtemps qu'il en eut la force, et lorsque, tombé dans l'assoupissement, il semblait d'ailleurs ne prendre garde à rien, il parut, par ses réponses et par la manière dont il suivait les prières, que son assoupissement ne s'étendait pas jusque-là; et quoiqu'à la fin il eut presque tou-

¹ Le peintre Richard Westall a fait de cette scène un beau tableau, très estimé en Angleterre.

jours les yeux fermés pendant la messe qu'on disait tous les jours dans sa chambre, il se montra aussi vigilant et aussi attentif que s'il eût été en parfaite santé, et cela jusqu'au jour même de sa mort

La reine, qui, durant cette maladie, avait été elle-même dans une continuelle agonie, lorsqu'elle apprit qu'il venait de rendre le dernier soupir, fut également près d'expirer, car jamais on n'avait vu un plus parfait exemple d'affection conjugale que dans cette vertueuse princesse.

Dès que la première angoisse de sa douleur fut apaisée, elle ne manqua pas d'obéir au dernier commandement du feu roi, et écrivit à la princesse de Danemark la lettre suivante :

« Je regarde comme un devoir indispensable de m'acquitter, sans plus tarder, de la commission que m'a laissée pour vous le meilleur des hommes et le meilleur des pères. Peu de jours avant sa mort, il me chargea de trouver les moyens de vous faire connaître qu'il vous pardonnait du fond du cœur tout ce qui s'était passé, et priait Dieu de

vous le pardonner également ; qu'il vous donnait sa dernière bénédiction, et priaït Dieu de convertir votre cœur *et de vous confirmer dans la résolution de réparer envers son fils le tort qui lui a été fait à lui-même.*

« J'ajouterai seulement que je joins de tout mon cœur mes prières aux siennes, et que je mettrai toute mon application à *inspirer au jeune homme laissé à mes soins les sentiments de son père*, car personne n'en saurait avoir de meilleurs. »

27 septembre 1701.

.....

Jacques II était un peu au-dessus de la taille moyenne, bien fait, très nerveux et très fort. Il avait le visage long, le teint beau et la physionomie engageante. Ses manières étaient un peu roides et contraintes, ce qui les rendait moins gracieuses que polies et obligeantes. Il était affable et de facile accès ; car, *bien que personne ne reconnût mieux l'étiquette et ne l'observât plus exactement lorsqu'il était nécessaire, il ne tenait point*

aux formes. Dans la conversation et la discussion, il s'efforçait de convaincre plutôt par de bonnes raisons que par des expressions choisies. Il hésitait un peu en parlant, ce qui rendait son langage moins agréable que solide et judicieux. Il abhorrait la duplicité des cours : on pouvait compter sur son amitié quand il la promettait, et lorsqu'il n'était pas en état de rendre service aux gens, il avait toujours la franchise de le leur dire. Il était naturellement colère et violent ; mais sur la fin de sa vie, la vertu s'était parfaitement rendue maîtresse de ses dispositions, et dans sa jeunesse même, elles avaient eu rarement assez d'empire sur lui pour l'entraîner à aucune action malséante à son rang. Le feu et la vivacité de son caractère s'étaient plus fait voir dans sa conduite à l'armée que dans celle qu'il avait tenue envers ses ennemis. Trop courageux pour marchander avec eux, il avait toujours été généreux pour leur pardonner¹, mais trop prudent pour se fier à eux. Cepen-

¹ Lorsqu'à la bataille de la Hogue il vit les marins anglais s'é-

dant il s'écarta, à son préjudice, de cette dernière maxime au moment où elle lui aurait été le plus nécessaire. Il se confia à des hommes qui l'avaient déjà trahi, et apprit bientôt, par sa propre expérience, qu'ils ne pouvaient être ni convertis par la clémence, ni gagnés par les bons traitements. Ainsi, pendant le temps qu'il passa sur le trône, il fut aussi peu heureux à reconnaître ses ennemis qu'il l'avait été précédemment dans le choix de ses amis.

lancer en foule de leurs chaloupes pour grimper le long des flancs des gros vaisseaux de guerre français, il s'écria : « Il n'y a que mes braves Anglais qui puissent faire une chose si courageuse ! »





N° 10.

LE DERNIER DISCOURS DU ROI GUILLAUME AU
PARLEMENT D'ANGLETERRE.

My Lords and Gentlemen,

I promise myself you are met together full of that just sense of the common danger of Europe, and the resentment of the late proceedings of the French king, which has been so fully and universally expressed in the loyal and seasonable addresses of my people.

The owning and setting up the pretended prince of Wales for king of England, is not only the highest indignity offered to me and the nation, but does

so nearly concern every man who has a regard for the protestant religion, or the present and future quiet and happiness of his country, that I need not press you to lay it seriously to heart, and to consider what further effectual means may be used for securing the succession of the crown in the protestant line, and existing the hopes of all pretenders, and their open and secret abettors. *By the French king's placing his grandson on the throne of Spain, he is in a condition to oppress the rest of Europe, unless speedy and effectual measures be taken.* Under this pretence, he is become the real master of the whole Spanish monarchy : he has made it to be entirely depending on France and disposes of it as of his own dominions; and, by that means, he has surrounded his neighbours in such a manner, that, though the name of peace may be said to continue, yet they are put to the expense and inconvenience of a war.

This must affect England in the nearest and most sensible manner in respect to our trade,

which will soon become precarious in all the valuable branches of it ; in respect to our peace and safety at home, which we cannot hope should long continue; and in respect to that part which England ought to take in the preservation of the liberty of Europe.

In order to obviate the general calamity with which the rest of Christendom is threatened by this exorbitant power of France, *I have concluded several alliances, according to the encouragement given me by both Houses of Parliament, which y will direct shall be laid before you, and which I doubt not you will enable me to make good.*

They are some other treaties still depending, that shall be likewise communicated to you as soon as they are perfected.

It is fit I should tell you the eyes of all Europe are upon this Parliament; all matters are at a stand still your resolutions are known, and therefore no time ought to be lost.

You have yet an opportunity, by God's bless-

ing, to secure to you and your posterity the quiet enjoyment of your religion and liberties, if you are not wanting to yourselves, but will exert the ancient vigour of the English nation; but I tell you plainly, my opinion is, if you do not lay hold of this occasion, you have no reason to hope for another. In order to do your part, it will be necessary to have a great strength at sea, and to provide for the security of your ships in harbour, and also that there be such a force at land as is expected in proportion to the forces of our allies.

Gentlemen of the House of Commons,

I do recommend these matters to you with that concern and earnestness which their importance requires; at the same time I cannot but press you to take care of the public credit, which cannot be preserved but by keeping sacred that maxim, that they shall never be losers who trust to a parliamentary security.

It is always with regret when I do ask aids of

my people, but you will observe that I desire nothing which relates to any personal expense of mine; I am only pressing you to do all you can for your own safety and honour at so critical and dangerous a time, and I am willing that what is given should be wholly appropriated to the purposes for which it is intended.

And since I am speaking on this head, I think it proper to put you in mind, that during the late war I ordered the accounts to be laid yearly before the Parliament, and also gave my assent to several bills for taking the public accounts, that my subjects might have satisfaction how the money given for the war was applied; and I am willing that matter may be put in any further way of examination, that it may appear whether there were any misapplications or mismanagements, or whether the debt that remains upon us has really arisen from the shortness of the supplies, or the deficiency of the funds.

I have already told you how necessary despatch will be for carrying on that great public business

whereon our safety, and all that is valuable to us, depend. *I hope what time can be spared will be employed about those other desirable things which I have so often recommended from the throne; I mean the forming some good bills for encouraging trade, and the farther suppressing of vice.*

My Lords and Gentlemen,

I hope your are come together determined to avoid all manner of disputes and differences, resolved to act with a general and hearty concurrence for promoting the common cause, which alone can make this a happy session.

I should think it as great a blessing as could befall England, if I could observe you as much inclined to lay aside those unhappy fatal animosities which divide and weaken you, as I am disposed to make all my subjects safe and easy as to any, even the highest, offences committed against me.

Let me conjure you to disappoint the only

hopes of our enemies by your unanimity. I have shown, and will always show, how desirous I am to be the common father of all my people; do you, in like manner, lay aside parties and divisions; let there be no other distinction heard of amongst us for the future but of those who are for the protestant religion and the present establishment, and of those who mean a Popish prince and a French government.

I will only add this, if you do in good earnest desire *to see England hold the balance of Europe*, and to be indeed at the head of the protestant interest, it will appear by the present opportunity.





N^o 11.

LORD HENRI CLARENDON.

C'était évidemment, dit un des historiens les plus graves et les plus intelligents de la France ¹, c'était un de ces hommes honnêtes, mais timides et peu clairvoyants, qui s'affligent des maux de leur pays, mais redoutent encore plus les remèdes, et voudraient qu'on pût corriger le pouvoir sans jamais l'offenser ni lui ravir aucun des droits dont ils conviennent qu'il abuse. Telle avait été, au fond, avec bien plus d'élévation et d'énergie d'esprit, la politique du grand-chancelier Clarendon; on la

¹ M. Guizot, Notice sur lord Henri Clarendon

retrouve dans son fils, sauf le talent, et aussi sans les bonnes raisons que, trente ans auparavant, les excès de la révolution avaient pu lui donner . . .

.....

Aux approches et durant le cours de la révolution de 1688, lord Clarendon fut ce qu'il avait toujours été, grand seigneur honnête et protestant sincère, convaincu qu'il fallait sauver l'Église anglicane et réformer le gouvernement du roi, disposé même à accepter, pour y réussir, le secours du prince d'Orange et de la sédition, mais s'effrayant, s'arrêtant et s'indignant dès que, pour consommer l'œuvre, on portait la cognée à la racine de l'arbre malfaisant qui, tant de fois attaqué, n'avait jamais cessé de croître, et qu'évidemment il était nécessaire d'extirper. On peut sourire de la crédulité avec laquelle il alla au-devant du prince d'Orange, se flattant qu'il se bornerait à servir de médiateur entre Jacques et son peuple; mais la révolution de 1688 une fois accomplie, on doit honorer la fidélité qu'il porta au roi détrôné, fidélité d'autant plus méritoire, qu'elle l'éloigna

de la cour, où il se plaisait, et qu'après l'avoir quittée, il ne prit aucune part aux complots des Jacobites, convaincu à la fois qu'il lui était interdit de servir un nouveau maître, et de compromettre, pour rappeler un pouvoir qu'il avait trouvé mauvais sans cesser de le croire légitime, le repos de son pays. Il mourut le 22 octobre 1709, dans sa terre de Cornbury.

En 1763, les papiers qu'il avait laissés en mourant furent publiés à Londres, en deux vol. in-4°.

Son *Journal* est un des documents les plus piquants et les plus vrais qui nous soient parvenus sur la révolution de 1688. Il est curieux de suivre, à travers les détails familiers et quotidiens de la vie d'un grand seigneur, la marche rapide de ce mémorable événement, qui, à le considérer en lui-même, ne fut qu'une intrigue, et auquel pourtant l'Angleterre doit sa prospérité et sa liberté!





N^o 12.

LA CONVOCATION DU CLERGÉ ANGLICAN¹.

(King William's commission to the bishops, empowering them to hold a convocation of the clergy).

William the Third, etc., etc.,

To the most reverend father in God, our right trusty and entirely beloved counsellor, Thomas lord archbishop of Canterbury, primate of all England and metropolitan : and to the most reverend father in God, John, lord archbishop of York, primate of England and metropolitan : and

¹ L'original de ce curieux document est dans les mains du docteur Edward Tenison, archi-diacre de Caermarthen.

to the right reverend fathers in God, Gilbert, lord bishop of Sarum; William, lord bishop of Worcester; Simon, lord bishop of Ely, and John, lord bishop of Norwich, greeting:—We, being sensible that nothing can conduce more to the glory of God, our own honour, and the welfare of the church, than our promoting to preferment therein the most worthy and deserving men according to their merits: and conceiving you the said Thomas, archbishop of Canterbury; John, lord archbishop of York; Gilbert, lord bishop of Sarum; William, lord bishop of Worcester; Simon, lord bishop of Ely, and John, lord bishop of Norwich, to be proper and competent judges in such cases: Know ye therefore, that we, reposing special trust and confidence in your approved wisdoms, fidelities and circumspections, have nominated, constituted, ordained, and appointed, and by these presents do nominate, constitute, ordain, and appoint you the said Thomas lord archbishop of Canterbury, etc., etc.; to be our commissioners for the purposes hereinafter mentioned: And we do he-

reby give and grant unto you our said commissioners, or any three or more of you, (where of we will that you the said Thomas, lord archbishop, etc. to be always one, and where any preferment or place to be disposed of lies within the province of York, you the said Thomas, lord archbishop of York, to be also one,) full power and authority to meet at such convenient times and places as you the said Thomas, lord archbishop of Canterbury shall, by your summons of the rest of our said commissioners, from time to time appoint, for the putting the powers hereby granted in execution, in such manner as is hereby appointed : And we do hereby declare our will and pleasure to be, that when our royal person shall be resident within our Kingdom of England, you do at such meetings consider of one or more person or persons proper to be recommended to us to succeed to any bishopric in England, or any other ecclesiastical preferments in England above the tax or real value of twenty pounds in our books which are in our gift or disposal, from time to

time as they shall respectively become vacant during our residence within our said Kingdom of England : And that you, or a sufficient number of you, empowered as aforesaid, do signify under your hands your recommendation of such person or persons as you in your wisdoms shall think most fit to be appointed by us to succeed to any such vacant preferments, to the end that the names of such person and persons may be presented to us by one of our principal secretaries of State, that our royal pleasure may be further known therein ¹.

.
.

Witness ourself at Westminster, the ninth day of may, in the twelfth year of our reign.

Per breve de privato sigillo,

CHUTE.

¹ On trouve la continuation de cette lettre dans le savant livre de M. Arthur Trevor, *Life and Times of William the Third*, etc. Vol. II, Appendix, p. 480.



N° 15.

JUGEMENT DE SIR JAMES MACKINTOSH SUR
GUILLAUME III.

(Traduction de M. Philarète Chasles [Le xviii^e Siècle en Angle-
terre. I, p. 128].)

J'admire, dit sir James Mackintosh, la beauté morale, la simplicité, l'utilité, l'unité, la sagesse solide, le courage calme, la persévérance hardie de cet homme sans charlatanisme, de ce héros sans ostentation. Par une faveur toute spéciale de Dieu, il ne pouvait réussir, son ambition ne pouvait frapper le but qu'elle se proposait, sans servir les plus chers intérêts de l'humanité. L'ambition et le patriotisme se confondirent en lui pour ne former

qu'un seul et même principe tendant vers le même but par les mêmes moyens. Sa courageuse sagesse sauva la Hollande, délivra l'Angleterre, arracha l'Europe à la domination de Louis XIV. Sa vie fut un système complet et harmonieux. Quel rare bonheur ! quelle intrépide honnêteté ne faut-il pas à un homme politique pour marcher, pendant trente ans, dans la même voie, sans jamais se décourager, sans jamais reculer, sans dévier, d'une seule ligne, au milieu des factions belligérantes, des revers de la fortune et du mécontentement populaire ; maintenir la liberté intérieure et la sécurité extérieure ! N'est-ce pas admirable ? Dans un siècle d'intolérance, cet homme est religieux et philosophe, zélé et tolérant. Ce héros est simple comme Marc-Aurèle. Guillaume a fait pour l'Europe beaucoup plus qu'il ne paraît avoir fait. Au lieu d'exagérer ses services, au lieu de les faire valoir, il les cache, il les voile, il les éteint. Ses défaites mêmes sont utiles, car elles suspendent la marche victorieuse de Louis XIV. Il est l'âme de cette grande alliance qui résiste au monarque tout puissant. Eugène et

Marlborough recueillent la gloire qu'il a semée, et lui enlèvent, sans qu'il se plaigne, la récompense due à sa vaste prévoyance. Je ne vois, dans l'histoire, que George Washington que l'on puisse comparer à ce prince. Tous deux sont plus solides qu'éblouissants. Chez tous les deux, même bon sens, même simplicité de caractère, même amour du pays, même naïveté d'héroïsme. La Providence les choisit l'un et l'autre et les prit par la main, en les chargeant d'arracher les peuples à la servitude. Washington, né dans une république qui pouvait se développer elle-même au milieu des déserts, a donné une preuve éclatante de ce désintéressement, qui n'eût pas été permis à Guillaume. *L'Angleterre république eût péri dans les orages.* Guillaume a lutté contre de plus grands capitaines, a surmonté d'immenses difficultés politiques, a donné de plus éclatantes preuves de ses talents comme homme de guerre, de sa capacité comme homme politique.

« Ce portrait, ajoute M. Philarète Chasles, est frappant de vérité; on ne peut douter, cependant

que Guillaume ne fut très ambitieux. De tous les hommes politiques modernes, c'est évidemment le plus profond, celui pour lequel la fortune a le moins fait, et qui a le mieux su la corriger et user d'elle »

« C'était une ambition profonde, muette, hardie, se modérant, se pliant, s'enchaînant, l'œil toujours ouvert, la main toujours levée, discrète en apparence, morale dans le choix des ressorts, juste dans son but, et ne compromettant jamais ni sa cause par des imprudences, ni sa conscience par des vices, ni ses amis par de fausses démarches. »



N^o 14.

ÉPITAPHE DE GUILLAUME III.

Guilelmi III. Epitaphium.

EHEU !

HIC JACET

LABANTIS ROMANI IMPERII STABILIMEN.

HISPANIÆ TUTAMEN.

FOEDERATI BELGII PROPUGNACULUM.

BRITTANNIÆ LIBERATOR.

HIBERNIÆ TRIUMPHATOR.

GRASSANTIS TYRANNIDIS STATOR.

LIBERTATIS VINDEX.

RELIGIONIS COLUMEN.

BONORUM PRÆSIDIUM.
MALORUM TERROR.
HIC FUIT NASSOVIUS
GULIELMUS III,
PRINCEPS ARAUSIARUS,
MAGNÆ BRITANNIÆ REX.
IN CONSILIO, SAGAX
IN DICENDO, SOLERS ET CAUTUS.
IN AGENDO, ACER ET INDEFESSUS.
IN PERICULO, IMPAVIDUS.
IN IMPERIO, LENIS ET CLEMENS.
IN JUDICIO, ÆQUUS.
IN PROMISSIS, CONSTANS.
IN ADVERSIIS, FORTIS.
IN SECUNDIS, TEMPERANS.
FESTINANDO, LENTUS.
PROPOSITI TENAX.
SINE SUPERBIA, MAGNUS.
SINE OSTENTATIONE, BONUS.
SINE SUPERSTITIONE, PIUS.
QUI DUM RESTAURANDO IN EUROPA,
REGIMINIS ÆQUIPONDIIUM INVIGILARET,

ET VENATIONE, GRAVIBUS CURIS LEVAMEN CAPTARET.

EQUO PRÆCEPS, MORTEM ANTICIPAVIT.

OBIT OCTAVO IDUS MARTII,

ANNO RECUPERATÆ SALUTIS MDCCH.

VIXIT ANNOS LI. MENSES IV. DIES IV.

REGNAVIT ANNOS XIII.

ILLI PARENTAVIT LUCTUOSA ANGLIA.

HOC MAUSOLÆUM EREXIT

ANNA SOROR

AUGUSTISSIMA, PIENTISSIMA, SERENISSIMA,

MAGNÆ BRITANNIÆ REGINA.

ABI, VIATOR, LUGENS.





N^o 15.

LA CONSCIENCE D'UN FONCTIONNAIRE PUBLIC ¹.

Il arriva, en 1689, un triste accident qui fut longtemps l'entretien de toute la capitale. M. Temple ², jeune homme riche, intelligent et d'un caractère noble et ferme, et récemment nommé par le roi Guillaume secrétaire de la guerre, prit une barque, et s'étant approché du pont, s'élança dans la Tamise et se noya.

Il laissa dans le bateau un écrit portant ces paroles : « La folie que j'ai eue d'entreprendre *plus que je ne pouvais faire*, ayant entraîné quelques

¹ Voir les Mémoires de sir John Reresby. P. 340.

² Fils de sir William Temple, le célèbre auteur de la Triple-Alliance.

accidents fâcheux pour le service du roi Guillaume, m'a porté à terminer, avant le temps, ma jeunesse ambitieuse. Je souhaite au roi Guillaume bon succès dans toutes ses entreprises, et un meilleur serviteur. »

